

Projet PAC Rif Central
Activité « Sensibilisation et Participation »

Rapport de synthèse sur les résultats de la prise de contacts des comités de suivi des Actions Pilotes de Souani
et de Jebha
(« Analyse et Diagnostic participatif »)

Remarques générales :

Les communes rurales des Actions pilotes choisies sont une collectivité territoriale du droit public, dotée de la personnalité morale et l'autonomie financière. Le président du conseil communal est le véritable exécutif au niveau de la commune il a un pouvoir très étendu en sa double qualité d'exécutif communal et comme représentant de l'état. La loi de 2002 confère aux autorités administratives centrale le pouvoir d'exercer une tutelle sur les communes, ce contrôle peut être à la fois exercé sur les agents et aussi sur leurs actes.

On note un très large pouvoir accordé aux présidents et conseils communaux dont les limitations sont parfois mal connues de la part de certains présidents et conseils des communes ; d'où le rôle de sensibilisation qui nous incombe afin d'encourager une meilleure participation de ces derniers.

Cependant, le but législatif recherché de la commune est qu'elle remplisse le rôle d'école de civisme et de devoir national, un centre de formation à la chose publique et aux techniques plurielles de la vie économique et sociale,

On note des disparités entre les communes urbaines et communes rurales.

Le monde rural continue toujours, malgré les quelques progrès réalisés à accuser un retard considérable en matière de développement par rapport au milieu urbain.

Les problèmes des communes rurales demeurent l'analphabétisme et la sous administration.

La situation géographique de deux communes est assez contrastante même si elles sont régies par un facteur commun qui est la façade montagneuse abrupte trop fortement creusée par des oueds de Rhis et de Nekor au sein de la vallée de Nekor , la plus large au sein du Rif Central ou moins importants en largeur comme en longueur dans le cas de Jebha ; d'orientation général Sud

Est / Nord West ; la largeur des vallée qui favorise une meilleure activité agricole ainsi que sa communication avec la cote créant des ports naturel pour la pêche est un élément déterminant pour le niveau de vie des population locales du Rif Central, donc à priori population plus riche à Souani alors que le gradient de pluviométrie qui diminue d'Ouest en Est est plutôt favorable à la vallée de Jebha .

Sur le terrain on peut noter les intérêts et attentes suivants de la part des communes concernées par le PAC:

- Renforcement des attitudes et des décisions de la commune à travers la gestion des grands pouvoirs donnés à la commune par rapport à la limitation de ce pouvoir tel la tutelle
- Implication de l'administration dans les décisions à travers les stratégies conventions et recommandations sorties du PAC pour réaliser les points spécifiques décrits dans le tableau ci-dessous.
- Facilitation des activités de sensibilisation et de participation au sein de la Commune
- Faire impliquer les parties prenantes locales et nationales pour une meilleure gestion des ressources locales tout en assurant l'essor du développement local
- Sensibiliser la population aux valeurs naturelles et culturelles de la zone du PAC
- L'implication de la population au processus de développement.
- La dynamisation des initiatives locales de développement socio-économique.
- La mobilisation des ressources humaines, techniques et financières nécessaires à la concrétisation des actions et projets programmés.
- L'accompagnement, le suivi technique et l'évaluation des projets.

En ce qui concerne, les faiblesses identifiées, on peut noter les points suivants :

- Les communes sont généralement très pauvres, Il s'agit de villages incrustés dans des zones montagneuses majoritairement d'accès très difficile se situant en aval de la façade abrupte du Rif Central
- Les communes subissent donc les conséquences de pollutions et d'inondations conséquentes aux activités non durables en amont des bassins versants tel la Déforestation, Monocultures, Utilisation intensifiée des pesticides et engrais »
- La richesse de chaque commune dépend de la largeur des vallées « Economie basée sur la l'agriculture et ou la pêche artisanale. » d'où les différences entre les communes dont les vallées sont plus larges que d'autres.
- Manque de formation et de savoir et de savoir faire dans la gestion durable des ressources
- Faible conscience de l'importance des stratégies et de plans d'action pour la gestion durable et le développement équilibré.
- Manque de conscience sur le problème de la littoralisation
- Manque d'implication au niveau des actions dans la gestion d'un tourisme léger et écologique
- Manque de savoir faire pour l'attraction du tourisme à affinité tourisme rural.
- Manque de formation des autochtones pour adhérer à des projets de développement
- Manque de savoir faire a fin de tirer bénéfice aux autochtones des projets de développement
- Manque d'implication au niveau des actions de reboisements et prévention des inondations en aval

- Manque de conscience sur l'importance du nouveau rôle et pouvoirs de contrôle et validations légales des différentes activités au sein de la Commune
- Sous réserve pour le président et les membres du bureau, des indemnités de fonctions, de représentation, et de déplacement qu'ils peuvent les percevoir dans des conditions et pour un montant fixé par le décret de 1978 « par rapport aux déplacements pour la participation ».

Indicateurs socio-économiques

De peur que les actions pilotes ne profitent qu'aux investisseurs allochtones ce qui aura pour conséquence une double pression sur les ressources ai,si les indicateurs économiques doivent etres considérées comme uneaction prioritaire dans le processus de toute démarche participative

Catégorie	Partie prenante / Acteur et définition du rôle	Thème	Indicateur (exemples)	Observations
Le développement local et la lutte contre la pauvreté	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur - Commune Rurale 	Evaluation:	<ul style="list-style-type: none"> - Capacité de planification du développement local - Niveau de l'offre de services aux populations - Appui aux opérateurs économiques locaux 	<p>L'offre municipale des services aux populations est consistant dans les centres urbains.</p> <p>Dans l'ensemble elle est limitée faute d'un transfert effectif des compétences.</p>
Usages des ressources	<ul style="list-style-type: none"> - ONP - Coopératives des pêcheurs - Délégation de pêche maritime - DPA « Agriculture » 	Activités liées aux ressources Côtières	<ul style="list-style-type: none"> - Identification des activités marines - Identification des activités terrestres - Types et niveaux de dommages - Groupes d'acteurs - Nombre - Principales caractéristiques 	Acteurs liés aux ressources <ul style="list-style-type: none"> - côtières
	- Agence	Techniques	- Techniques, équipement	- Encouragement pour

	<ul style="list-style-type: none"> - Urbaine - Aménagement sectoriel 	utilisées	<ul style="list-style-type: none"> - Construction, propriété, coûts - Impacts sur ressources côtières - Type d'entreprise, formes de propriétés, - distribution des bénéfices 	la creation de coopératives locales pour un auto développement local
	<ul style="list-style-type: none"> - Commune - Ministère de l'Interieur 	Droits d'usage	<ul style="list-style-type: none"> - Type de propriété/droit d'usage - Réglementations et lois - Impacts 	- Encouragement pour la creation de coopératives locales pour un auto développement local
	<ul style="list-style-type: none"> - Commune - Ministère de l'Interieur 	Saisonnalité	- Obligatoire et/ou volontaire	-
Attributs du marché	<ul style="list-style-type: none"> - Commune - Ministère de l'Interieur - Acteurs privés 	Offre	<ul style="list-style-type: none"> - Usages des produits récoltés - Quantité, valeur - Stabilité des apports 	- Encouragement pour la creation de coopératives locales pour un auto développement local
	<ul style="list-style-type: none"> - Commune - Ministère de l'Interieur - Acteurs privés 	Demande	<ul style="list-style-type: none"> - Marché local - Orientation des marchés (local, national, régional, international) - Services - Stabilité de la demande 	- Encouragement pour la creation de coopératives locales pour un auto développement local
	<ul style="list-style-type: none"> - Commune - Ministère de l'Interieur - Acteurs privés 	Prix	<ul style="list-style-type: none"> - Qui fixe les prix ? - Facteurs de fixation des prix - Information et ajustement des prix - Localisation du marché 	- Encouragement pour la creation de coopératives locales pour un auto développement local
	<ul style="list-style-type: none"> - Commune - Ministère de l'Interieur 	Structure	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de producteurs - % de producteurs locaux - Nombre d'intermédiaires 	- Encouragement pour la creation de coopératives locales

	Acteurs privés		<ul style="list-style-type: none"> - Ratio producteurs/intermédiaires - Concentration et filières marché - Pratiques achat/vente - Utilisation du crédit - Mécanismes d'autofinancements 	pour un auto développement local
--	-----------------------	--	--	---

Remarques spécifiques :

Communes des zones côtières de la Province d'Al Hoceima

Commune	Points spécifiques à considérer pour l'analyse des problèmes liés à la GIZC	Indicateurs à considérer pour l'AD de l'action pilote	
		Thème/ Partie prenante concernée	Indicateur de résultat (exemples)
Ait Youssef Ouali	<ul style="list-style-type: none"> - Commune située à l'Est de la vallée de Nekkour la plus large vallée de la zone du PAC - Développement de la Commune à grande ressource mais très pauvre - Faible développement au niveau de la zone - Absence totale d'activité touristique - Réduire le chômage très élevé chez les jeunes - La plus vaste Plage sablonneuse du Rif Central - Risques énormes d'Inondation du Oued Rhis et Nekkour - Forte sismicité de la zone . - Participation au GRH gestion des ressources planification au sein de la GL Al Hoceima - Sensibilisation et implication des présidents des communes au sein du PNAH à : <ul style="list-style-type: none"> - prévenir le Grand impact négatif du 	<ul style="list-style-type: none"> - Thème/ Partie prenante concernée 	<ul style="list-style-type: none"> - Indicateur de résultat (exemples)
		<ul style="list-style-type: none"> - Etendue et caractéristiques de la zone pilote - Ministère de l'Intérieur 	<ul style="list-style-type: none"> - Population côtière liée à la délimitation des territoires; densité ; croissance, etc. - Ecosystèmes côtiers: surfaces (plages, forêts côtières, herbiers, marais, etc.) et évolution - Etendue de la zone côtière - Ratio zones dégradées/non dégradées dans la zone côtière - Erosion côtière - Taux d'occupation des sols et type d'activité - Etendue et caractéristiques de la zone pilote - Aires protégées (terrestres et marines = SIBE Jebha)
		<ul style="list-style-type: none"> - CDF de Chefchaouen , Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification 	

	<p>mégaprojet Souani et autres sur la littoralisation de la cote de la baie d'Al Hoceima considérée comme la zone la plus sablonneuse du Rif Central.</p> <p>- prévenir la Pression touristique balnéaire sur la zone marine du PNAH</p>	<p>Biodiversité</p> <p>- Ongs locales</p> <p>- Gendarmerie Royale de la Région Taza-d'Al Hoceima - Taounate</p> <p>-</p>	<ul style="list-style-type: none"> - % de couverture des habitats clé - Inventaires des espèces dans les principaux habitats « Resensement de l'avifaune « Balbuzards » - Espèces marines rares, protégées et menacées au sein de la baie d'al Hoceima et du PNAH - Menaces sur la structure des écosystèmes et de leurs habitats au sein de la baie d'Al Hoceima et du PNAH - Perturbation des communautés benthiques « chalutage illégal »
		<p>Peche</p> <p>- INRH Tanger</p> <p>- Délégation de pêche maritime Al Jebha</p> <p>- Ongs locales</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Captures annuelles des principales espèces : quantité et taille - Niveau des prises secondaires - Changements dans la composition trophique des captures - Niveau de sur-pêche - Mollusques: pêche et culture - Qualité des produits marins: contaminant poisson et mollusques
		<p>Aquaculture</p> <p>- INRH Tanger</p> <p>- Délégation de pêche maritime Jebha</p>	<ul style="list-style-type: none"> - % de couverture des bassins - Type (extensif, semi-intensif, intensif) - Superficies cages à poisson - Aquaculture - Superficie zone conchylicole
		<p>Tourisme</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Intensité du tourisme: nombre de chambres, nombre touristes/km de - côte, nombre visiteurs/jour des centres de loisirs, etc.
		<p>Qualité des eaux</p> <p>- INRH Tanger</p>	<p>Paramètres physiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - salinité, - turbidité/sédimentation, - pH, nutriments,

		<ul style="list-style-type: none"> - SEEE - Commune - Ongs locales 	<ul style="list-style-type: none"> - oxygène dissous, - Chlorophylle-a, etc. Déchets solides : - accumulation sur les plages; - densité en mer - Métaux lourds et substances organiques : rejets et accumulation dans les organismes - Rejets domestiques et pollution fécale
--	--	--	---

Communes des zones côtières de la Province de Chefchaouen

Commune	Indicateurs à considérer pour l'AD de l'action pilote		Points spécifiques à considérer pour l'analyse des problèmes liés à la GIZC
Metioua Jebha	- Thème/ Partie prenante concernée	- Indicateur de résultat (exemples)	<ul style="list-style-type: none"> - Relief très accidenté et vallée de faible largeur et longueur - Commune assez pauvre - Sensibiliser la population aux valeurs naturelles et culturelles de la zone du PAC - Boisement - Assainissement rural - Gestion des déchets solides dans la

			<p>commune.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développement de la pêche artisanale - Création de points de débarquement - Activité d'agriculture limitée - Présence de champs de cannabis en amont des vallées restreintes
Metioua Jebha	<p>Etendue et caractéristiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - de la zone pilote - Ministère de l'Intérieur <ul style="list-style-type: none"> - CDF d'Al Hoceima, Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification - Parc National d'Al Hoceima - 	<ul style="list-style-type: none"> - Population côtière liée à la délimitation des territoires; densité ; croissance, etc. - Ecosystèmes côtiers: surfaces (plages, forêts côtières, herbiers, marais, etc.) et évolution - Etendue de la zone côtière - Ratio zones dégradées/non dégradées dans la zone côtière - - Erosion côtière - Taux d'occupation des sols et type d'activité - Etendue et caractéristiques de la zone pilote - Aires protégées (terrestres et marines = PNAH) 	<ul style="list-style-type: none"> - Assez grande vallée du Oued M'ter - Boisement - Assainissement rural - Gestion des déchets solides dans la commune. - Développement de la pêche artisanale - Création de points de débarquement - Activité de pêche artisanale et d'agriculture, notamment le cannabis
	<p>Biodiversité</p> <ul style="list-style-type: none"> - Parc National d'Al Hoceima - Ongs locales 	<ul style="list-style-type: none"> - % de couverture des habitats clé - Inventaires des espèces dans les principaux habitats « Resensement de l'avifaune « Balbuzards » - Espèces marines rares, protégées et menacées au sein de la baie d'al Hoceima 	<ul style="list-style-type: none"> - Présence d'un port relativement important et l'unique en son genre dans la province de Chaouen <ul style="list-style-type: none"> - Activité côtière sardiniers , chalutiers - Pêche artisanale

	<ul style="list-style-type: none"> - Gendarmerie Royale de la Région Taza-d'Al Hoceima -Taounate - 	<p>et du PNAH</p> <ul style="list-style-type: none"> - Menaces sur la structure des écosystèmes et de leurs habitats au sein de la baie d'Al Hoceima et du PNAH - Perturbation des communautés benthiques « chalutage illégal » 	<ul style="list-style-type: none"> - Interaction de la pression du secteur de pêche côtier littoral « chalutage » sur la pêche artisanale - Boisement - Assainissement rural - Gestion des déchets solides dans la commune. - Développement de la pêche artisanale - Vallée communicante avec le point culminant du Rif Central 2465 m dans la région d'Al Hoceima « commune de Issaguen » par l'oued Ouringa
	<p>Peche</p> <ul style="list-style-type: none"> - INRH Nador - Délégation de pêche maritime Al Hoceima - Ongs locales 	<ul style="list-style-type: none"> - Captures annuelles des principales espèces : quantité et taille - Niveau des prises secondaires - Changements dans la composition trophique des captures - Niveau de sur-pêche - Mollusques: pêche et culture - Qualité des produits marins: contaminant poisson et mollusques 	-
	<p>Aquaculture</p> <ul style="list-style-type: none"> - INRH Nador - Délégation de pêche maritime Al Hoceima 	<ul style="list-style-type: none"> - % de couverture des bassins - Type (extensif, semi-intensif, intensif) - Superficies cages à poisson - Aquaculture - Superficie zone conchylicole 	-
	<p>Tourisme</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Intensité du tourisme: nombre de chambres, nombre touristes/km de côte, nombre visiteurs/jour des centres de loisirs, etc. 	-
Metioua	Qualité des eaux	Paramètres physiques :	-

<p>Jebha</p>	<ul style="list-style-type: none"> - INRH Nador - SEEE - Commune - Ongs locales 	<ul style="list-style-type: none"> - salinité, - turbidité/sédimentation, - pH, nutriments, - oxygène dissous, - Chlorophylle-a, etc. <p>Déchets solides :</p> <ul style="list-style-type: none"> - accumulation sur les plages; - densité en mer - Métaux lourds et substances organiques : rejets et accumulation dans les organismes - Rejets domestiques et pollution fécale 	
--------------	---	---	--

Comité de suivi de l'Action Pilote de Souani

01	- Izem Azeddine Tél : 039 98 54 76 Délégation du Tourisme Al Hoceima Ingénieur	Délégation provinciale de Tourisme Al Hoceima	Cadre supérieur	l'atelier de formation à la méthode d'Evaluation de la Capacité d'Accueil Touristique (ECAT)
02	Morabit Abdelkader	Agence Urbaine d'Al Hoceima	Cadre supérieur	Morabit Abdelkader vice directeur de l'Agence Urbaine a promis de désigner un nouveau élément en remplacement de Mr Mohammed EL ABDELLAOUI qui n'est plus disponible « mutation »
03	- Benkaddou Salma Tél: 039 84 15 52 E-mail: salmabenk@yahoo.fr	<u>Inspection Régionale de Habitat, Urbanisme & Aménagement Espace</u>	Ingénieur	l'atelier de formation à la méthode d'Evaluation de la Capacité d'Accueil Touristique (ECAT)
04	BUDASDIT ABDERRACHID 039 98 20 18/21 061 35 31 83 rac_provi@hotmail.com	Préfecture Al Hoceima Animateur PAC	Chargé Service Environnement	l'atelier de formation à la méthode d'Evaluation de la Capacité d'Accueil Touristique (ECAT)
				Ateliers : Méthode des scénarios alternatifs et Outils de gestion environnementale des structures hôtelières « Destinations »
				Ateliers : Méthode des scénarios alternatifs et Outils de gestion environnementale des structures hôtelières « Destinations »
05	HARMOUCHE AHMED Commandant PC Al Hoceima TF039 98 2451 061 08 27 32 pcahmedalhoceima@yahoo.fr	Protection Civile-	Commandant PC	Ateliers : Méthode des scénarios alternatifs et Outils de gestion environnementale des structures hôtelières « Destinations »
06	BENDAHMANE AHMED 062 05 92 32 bendahmane.ahmed@gmail.com	ONEP/DP Al Hoceima	Ingénieur Etudes Travaux	Ateliers : Méthode des scénarios alternatifs et Outils de gestion environnementale des structures hôtelières « Destinations »

07	ZAHRI YASSINE 036 33 12 51 yassinezahri@hotmail.com	INRH Nador	Economiste Pêches	Ateliers : Méthode des scénarios alternatifs et Outils de gestion environnementale des structures hôtelières « Destinations »
08	Aziz CHAHBOUNI AGENCE DU NORD www.apdn.ma Tél . 037 56 59 02 / 17 Fax. 037 56 59 13 www.blog.ma/chahbouni	APDN	CHEF DEPARTEMENTS SYSTEME D'INFORMATION - VEILLE STRATEGIQUE - SECTEUR ENVIRONNEMENT	Ateliers : Méthode des scénarios alternatifs et Outils de gestion environnementale des structures hôtelières « Destinations »
09	M ^r Badich Mohammed Fax : 039 98 39 79	<u>Centre Régional d'Investissement-AI Hoceima</u>	<u>Directeur du Centre Régional d'Investissement-AI Hoceima</u>	Motivé pour faire partie du comité du suivi
10	M. Mohamed BOUDRA 212 61 144096 Président E-mail : boudra.mo@oola.fr	<u>Commune urbaine d'AI Hoceima</u>	<u>Président Commune urbaine d'AI Hoceima</u>	<ul style="list-style-type: none"> • l'Atelier de lancement du projet "Destinations"
11	M. Abderrahim ELKHOMSI Tél. : + 212 68 754406 Secrétaire C.C.B.B	<u>Commune rurale Beni Boufrah</u>	•	<ul style="list-style-type: none"> • l'Atelier de lancement du projet "Destinations"
<u>12</u>	M. Mohamed AMLou Tél. : + 212 61 814573 Président	<u>Commune rurale Ait Youssef Ouali</u>	Professeur des Sciences de la vie et de la Terre Porteur du projet	<ul style="list-style-type: none"> • l'Atelier de lancement du projet "Destinations" <p>Formation et Atelier PAC de lancement ; l'atelier de formation à la méthode d'Evaluation de la Capacité d'Accueil Touristique (ECAT)</p>
13	BOUNIETE EL HASSANE Chef Service 061 35 16 40 hassanbouniete@yahoo.fr	HCEFLCD- Service AI hoceima		Ateliers : Méthode des scénarios alternatifs et Outils de gestion environnementale des structures hôtelières « Destinations »
14	EL SABRI SAID 065 36 37 55 s_elsabri@yahoo.fr	Service Environnement AI Hoceima	Service Environnement AI Hoceima	Ateliers : Méthode des scénarios alternatifs et Outils de gestion environnementale des structures hôtelières « Destinations »

15	Ménioui Mohammed Institut Scientifique	<u>Consultants nationaux du projet "Destinations"</u>	Institut Scientifique Rabat	Participation dans les divers ateliers
16	M. Nasser-Eddine ZINE Tél. : + 212 67 679225 Faculté des Sciences, Meknès	<u>Consultants nationaux du projet "Destinations"</u>	Faculté des Sciences, Meknès	
	NIBANI Houssine 062 02 45 03	<u>Association AGIR Consultant National PAC</u>	Président Ass. AGIR Coordinateurs projets pêcheur	
	- M ^{me} Anissa El Khattabi Tél. : + 212 62 101279 - Trésorière Fax : + 212 39 921733 E- mail : riftourisme@yahoo.fr	<u>Association Rif pour le développement du tourisme rural (ARDTR)</u>	•	Participation dans les divers ateliers
19	- Himdi Abdelmalek - Tél: 039 98 22 33 Fax: 039 98 33 14 E-mail: quemado@sogatour.ma -	Association Industrie Hotellière Taza Taounate	Président Association Industrie Hotellière Taza Taounate	l'atelier de formation à la méthode d'Evaluation de la Capacité d'Accueil Touristique (ECAT)
20	Direction technique CGI Fax : 037 56 32 25	Direction technique CGI Rabat	Directeur technique CGI Fax : 037 56 32 25	LAZRAC Abdelhafid qui ne désire pas encore être mis sur la liste avant l'envoi du fax officiel de la part de la CN à la CGI Directeur technique CGI Tel 075 356000 Bourass Mohamed Représentant local CGI
21	LISSER Mourad Délégué de Peche Province d'Al hoceima Tel : 061167857	Delegation de peche Province d'Al Hoceima	Mourad Délégué de Peche Province d'Al hoceima	Atelier participatif Tetuan Mdieq 5-6-7 2009
22	Omar Lamaallam Association Mémoire du Rif Al Hoceima Tel : 062 47 68 74	Président Association Mémoire du Rif	Président Association Mémoire du Rif	Fervent défenseur du site historique Al Mazamma à Souani

Liste provisoire du comité de Suivi de l'Action de Jebha

NOM Pénom	Institution Représentée	Observations
Direction Provinciale de l'ONEP de Chefchaouen	ESSAHLI MUSTAPHA Chef de Service Technique 061 08 84 98 messahli@onep.org.m	Production de l'eau potable - Distribution de l'eau potable pour le compte des collectivités locales - Gestion de l'assainissement liquide pour le compte des C.L - Contrôle de la qualité des eaux
Agence de Bassin Hydraulique du Loukkos	Fdil Fatiha . +21239994245 fatif2002@yahoo.fr	l'Agence de Bassin gère la totalité des ressources en eau du bassin hydraulique en associant l'ensemble des acteurs de l'eau et en veillant en permanence à la gestion rationnelle de ces ressources et à la protection du domaine public hydraulique
Direction Provinciale de l'ONEP de Chefchaouen	ESSAHLI MUSTAPHA Chef de Service Technique 061 08 84 98 messahli@onep.org.m	- Production de l'eau potable - Distribution de l'eau potable pour le compte des collectivités locales - Gestion de l'assainissement liquide pour le compte des C.L - Contrôle de la qualité

		des eaux
Direction Régionale des Eaux et Forêts du Rif, Tétouan	MOUFADDAL KAMAL Chef Service HCEFLCD/DREF /Rif 061 91 12 01 moufaddalk@gmail.com	<ul style="list-style-type: none"> - Promotion des reboisements à grande envergure en espèces autochtones - Restauration des paysages forestiers - Programme de certification du liège issu du chêne liège Etc.....
Agence Urbaine Tétouan, antenne de Chefchaouen	M. Nabil HADRI Architecte Chef Antenne AU Tét. à Tél: 066280262 Chefchaouen Tél/Fax: 039988571	Organisme des Politiques de Gestion des plans directeurs des aménagements des zones urbaines
Abdelhabib AOUARYAGHEL	C.R JEBHA	Voir rôle commune ci-dessus
Mohamed SADEK IBN SALAH	Membre du Conseil Mtioua Président Association des Parents d'élèves Lycée Kadi AYAD	Participation active au sein de l'action pilote de Jebha
Mustapha BEN YACOUB	Directeur Ecole Président Ass.Dar Attalib	Participation active au sein de l'action pilote de Jebha
Mohamed ABAKOUY	Personne ressource	Participation active au sein de l'action pilote de Jebha
Ahmed SAID Abou YAALA	Directeur Ecole Membre Ass Badr	Participation active au sein de l'action pilote de Jebha
Fouad EL Masbouh	Propriétaire d'Hotel	Désir d'implication et de Participation dans un programme de renforcement du secteur de tourisme léger grâce à un programme de micro crédit pour une auto promotion local /AGIR

Redouan TESSOUDALI	1^{er} vice président C.R Mtioua	Voir rôle commune ci-dessus
ASSALMAN Ibrahim	Professeur Agrégé	Participation active au sein de l'action pilote de Jebha
Ahamach Abdalilah	Professeur Ass. Laghrouss. Env et develop	Participation active au sein de l'action pilote de Jebha
Abdelali Mahzoum	Technicien à la CR Amtar	Participation active au sein de l'action pilote de Jebha et de demultiplication des actions dans les vallées limitrophes de Jebha tel CR Amtar
Abdeslam Alante	Vice président CR BeniBouzra	Participation active au sein de l'action pilote de Jebha et de demultiplication des actions dans les vallées limitrophes de Jebha tel CR BeniBouzra

Annexe
Photos et Illustration



- Points discutés avec les membres du comité de Jebha :
- **Ignorance du Plan d'aménagement de Jebha**
 - **Absence de Stratégie concertée**
 - **Perte de la structure à cause du manque du terrain**
 - **Manque d'espace vert**
 - **Manque d'espace pour la distraction de la population**
 - **Manque de suivi et de communication des responsables locaux pour l'application du projet en cours**
 - **Versement des déchets et des décombres au sein de l'Oued**
 - **Constructions qui ont bouché les conduits des eaux pluviales**
 - **Ipasages**
 - **Proposition de passage de la rocade au milieu de la commune.**
 - **Absentéisme de la zone de Jebha par rapport à Chaouen**
 - **Marginalisation du centre de Jebha par rapport à la grande ville de Chaouen**
 - **Coopérative des pêcheurs à Jebha**
 - **Problème de la dynamite , Chambre à air Sulfate de Cuivre ; Filets au niveau des zones de mangroves**
 - **ONEP Puits de Ouiringha**
 - **Peche sous marine au mérrou au niveau de la pointe des pêcheurs**

Réunion avec le Comité local de suivi de Jebha Le 16 et le 17 Mai 2009



Port de Jebha
Illustrant un très beau panorama du Centre de
Jebha depuis la mer



L'autre coté sud du centre de Jebha montre une sous administration urbanistique
De même le rejet des eaux usées directement dans le port nuit largement aux atouts
touristique et la qualité de vie dans ce centre pourtant assez fréquenté par les touristes

Photos : NIBANI AGIR



SIBE Jebha



Parc National d'Al Hoceima

- Espèces marines rares, protégées et menacées au sein de la baie d'al Hoceima et du PNAH et du Sibe de Jebha , les menaces sur la structure des écosystèmes et de leurs habitats au sein de la baie d'Al Hoceima et du PNAH ainsi que toutes les vallées du Rif Central
- La perturbation des communautés benthiques notamment par le « chalutage illégal » , devrait être arrêté notamment par le balisages des aires marines protégées

- Photos : NIBANI AGIR



Vallée de Beni Bouzra avec présence du nouveau Port

Le problème d'inondation est récurrent pour toutes les vallées du Rif Central, cependant cette relation terre / mer est primordiale pour l'enrichissement des zones humides et de son rôle écologique d'apport en oligo-éléments responsable des zones nourricières Seuls les petits barrages collinaires qui ne rompent pas la relation Terre / Mer sont à envisager.

Présence d'un camping à Chmaala près de l'embouchure su Oued de

Photos : NIBANI AGIR

Vallée de Mter

- Les communes sont généralement très pauvres, Il s'agit de villages incrustés dans des zones montagneuses majoritairement d'accès très difficile se situant en en aval de la façade abrupte du Rif Central
- Vallée limitrophes , pourtant Plus large que la vallée de Jebha les communes de Mter et Beni Bouzra ont une population plus riche que celle de Jebha , l' activité agricole est un élément de richesse clé , d'autant plus visible dans la vallée la plus large de Beni Bouzra

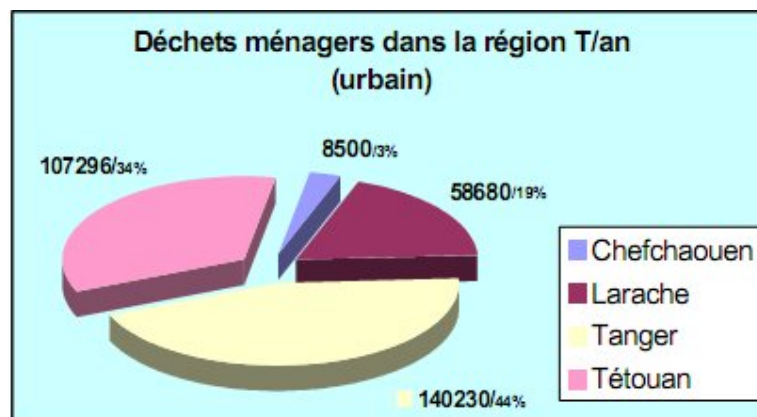
-

Annexes

Tableau 1 Démographie

Communes	Population (94)	Projection 2010
Municipalité Chefchaouen	31400	49994
cercle bab berred		
amstar	8580	13114
bab berred /dont centre <i>bab berred 2982 hab</i>	19034	29092 (dont C 4557)
bni ahmed cherquia	10292	15730
bni ahmed gharbia	10287	15723
bni rzine	15836	24205
bni smih	11793	18025
Iounane	20683	31613
mansoura	13060	19962
mtioua/cdont centre <i>abha 2224 hab</i>	9736	14881(dont C 3398)
Ouaouzgane	13966	21347
ouad malha	9661	14767
tamorot	19932	30466
total cercle	162860	284925
cercle bou ahmed		
bni bouzra	11734	17935
bni mansour	14110	21567
bni selmane	18777	28701
steha	9105	13917
talambote	8810	13466
tassafit	6517	9962
Tizgane	9604	14680
Total cercle	78665	120228

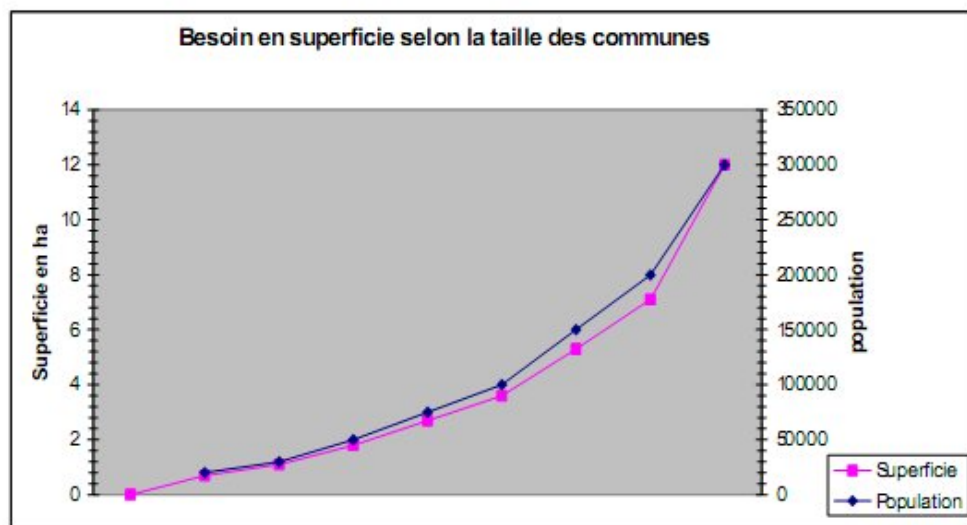
Dechets ménagers dans la région Tanger Tetuan



Définition des superficies des décharges selon la taille des communes pour l'an 2020 :

Données de base

Taux d'accroissement	: 2 %	Hauteur de la décharge	: 20 m
Production des déchets	: 250 Kg/hab/an	Densité à la décharge	: 800.Kg/m ³
Taux de collecte	: 80 %	Volume de couverture	: 10%



Pour une décharge dont la hauteur est de 10 m, la superficie du site sera le double de celle indiquée dans ce graphe.